

ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

president.asrs@gmail.com

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com/l-asrs/>

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 17/02/2023

PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Gérard Desnoes, Albert Lancry, Anne Lenne, Michel Vermersch

ABSENTS EXCUSES

Corinne Blavin, Nathalie Lavallée, Claude Robert, Eric Simler

La réunion s'est tenue en la salle des mariages de la mairie de Villers sur Coudun.

La séance est ouverte à 18H00

Anne Lenne est rapporteur de séance.

ORDRE DU JOUR :

Réflexions sur la préparation de l'AG du 1^{er} Avril prochain

Michel énonce les différents points à aborder en AG et la construction de la convocation :

1) Nominations des scrutateurs

2) Le mot du président

Michel abordera les nouvelles méthodes de communications de l'ASRS (mails, site internet) ; Le suivi des demandes de cotisations et sujet des impayé seront traités en fin de réunion en questions diverses, comme le prestataire espaces verts (un slide sera prévu pour présentation en cas de questions), les rencontres avec la mairie....

3) Le rapport financier

Celui-ci sera présenté par Mr Rattier qui sera présent

4) Approbation des comptes

5) Quitus aux membres du bureau

6) Affectation des résultats

7) Election des membres du bureau

Suivant le tableau proposé par Claude, il sera proposé le renouvellement des membres sortants ;

Pour les postes vacants, une demande par mail sera formulée ;

Michel expliquera les modalités suivant les statuts

La question se pose sur la modalité des votes (papiers, mains levées....) : à définir

8) La sécurité

Pour l'entrée en matière, Anne propose une présentation qu'elle présente :

Slides qui reprennent l'historique, l'état des lieux, le projet de la mairie et les propositions ASRS (voir pièce jointe : Rimberlieu Sécurité 1 PRES ;

Michel fait remarquer que les statistiques sont des chiffres globaux (déjà annoncé par Eric) et qu'ils ne sont pas spécifiques à Villers sur Coudun ;

Présentation qui sera suivie par la présentation technique d'Eric

Albert précise qu'il faut expliquer que la mise en place de caméras rentre dans la cadre d'un **investissement** et non dans les frais courants (cotisation) comme les frais de gardiennage ; Seuls les ~1000€ de maintenance annuelle seraient des frais courants inclus dans la cotisation ;

Afin d'avoir les explications du projet de caméras de la mairie, Anne réitère la volonté de la présence d'un membre représentant de la commune ;

Une réflexion s'ouvre sur la pertinence de la 3eme proposition :

Est-il judicieux de coupler la réflexion sur le gardiennage en même temps que celui des caméras ?

La réflexion des caméras étant nécessaire aujourd'hui dans la mesure où il faut se greffer au projet « commune » pour les subventions ; La vraie question que l'on doit amener en AG étant sur les caméras supplémentaires pour Rimberlieu ;

Albert exprime sa désapprobation sur le sujet de la suppression du gardiennage ; Cette décision étant contraire à la mission de l'ASL qui a pour devoir d'entretenir, d'améliorer, de promouvoir le cadre de vie ;

Anne évoque le fait que diminuer le niveau de sécurité pourrait nous être opposé en cas de problème sur le domaine ;

Il est suggéré que le questionnement sur le gardiennage pourrait être décalé pour éviter les débats hors contrôle en assemblée ; Qu'il serait plus judicieux d'exposer le projet des caméras de la mairie et de proposer au vote seulement la prise en charge ou non de caméras supplémentaires par l'ASRS (moment approprié / aux subventions du dossier mairie); La question du gardiennage n'étant pas à date impliquée ;

Michel laisse le sujet ouvert ;

Pour finir, Albert soulève le problème que les questions de la mise en place de la vidéosurveillance et de la suppression du gardiennage n'ont fait l'objet que de discussions au sein du bureau mais n'ont jamais été entérinées officiellement en CA.

9) Présentation du budget et du montant de la cotisation

Comme vu en réunion du 08/02/23

10) Résolution sur le remplacement des lisses du château

Il est convenu de proposer une prise sur les réserves

11) communication sur « le bon vivre à Rimberlieu »


Eric expliquera les nuisances relevées occasionnées par les chiens ; il sera accompagné de Mr T Ramos

12) Michel ajoute également un point qui sera expliqué :

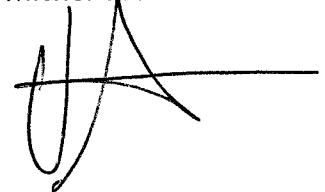
La politique des impayés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30

Le rapporteur de séance
Anne LENNE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Lenne', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le président
Michel VERMERSCH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Vermersch', with a long horizontal stroke extending to the right.